



Rosemère, le 15 juillet 2020

Monsieur Denis Bergeron, Commissaire  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Qc) G1R 5N6

**OBJET : EXTRAITS DES RAPPORTS ANNUELS 2016, 2017, 2018 ET 2019  
SOLS EN VALORISATION / SOLS ENFOUIS / SOLS TRAITÉS  
COMMISSION CIBLÉE DU 8 JUIN 2020.  
PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DU LIEU DE  
DÉPÔT DÉFINITIF DE SOLS CONTAMINÉS À MASCOUCHE.**

---

Monsieur le Commissaire,

La présente lettre fait suite à la demande des analystes de la Commission, suite aux discussions du 14 juillet 2020.

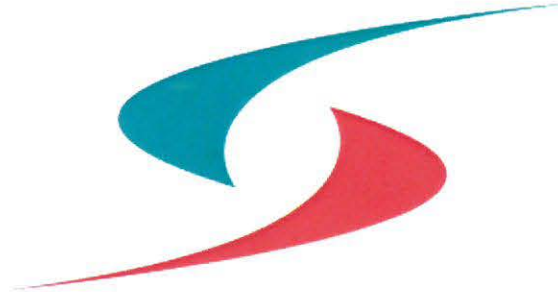
Vous trouverez joints à la présente :

- Les extraits des rapports annuels 2016, 2017, 2018 et 2019 concernant les sols valorisés, traités et enfouis.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations respectueuses.

---

**Alnoor Manji, président  
Signaterre environnement inc.**



# **SignaTerre** environnement

**RAPPORT ANNUEL**

**2016**

**Présenté au  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement,  
et de la Lutte aux changements climatiques.  
Direction de Laurentides-Lanaudière**

## 2.0 SOLS REÇUS AU SITE EN 2016

En 2016, le site de Signaterre pouvait recevoir des sols contaminés selon trois lieux d'opération distincts : la cellule d'enfouissement de sols contaminés, le centre de traitement de sols contaminés, ainsi qu'un espace de valorisation de sols faiblement contaminés. Le rapport 2016 présente distinctement les informations relatives à ces trois lieux d'opération.

La section 2.1 et le tableau 1 présentent les sols reçus en valorisation.

La section 2.2 et le tableau 2 présentent les sols reçus à l'enfouissement.

La section 2.3 et le tableau 3 présentent les sols reçus au centre de traitement de sols.

### 2.1 SOLS FAIBLEMENT CONTAMINÉS REÇUS EN VALORISATION

La section **2.1** présente les informations sur les sols reçus directement en valorisation.

Le **Tableau 1** résume les quantités de sols AB reçus en valorisation en 2016, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que leur plage de concentration.

Les informations sur les sols en provenance du Centre de Traitement de Sols de Signaterre (CTS) vers la valorisation ne sont pas présentées explicitement dans cette section (2.1). Dans la section **2.3**, les sols ayant été reçus au CTS puis dirigés vers la valorisation suite à leur caractérisation sont clairement indiqués. On y trouve les contaminants présents ainsi que leur plage de concentration.

L'espace de valorisation a reçu **27 177,59** tonnes de l'extérieur du site et **10 248,78** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue en 2016 est donc de **37 426,37 tonnes**.

## 2.2 SOLS REÇUS À L'ENFOUISSEMENT

La section **2.2** présente les informations sur les sols reçus directement à l'enfouissement.

Le **Tableau 2** résume les quantités de sols reçus à l'enfouissement en 2016, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que leur plage de concentration. Seuls les résultats qui excèdent le critère B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés.

Certains sols en provenance du CTS ont été dirigés vers l'enfouissement. Deux cas de figure ont mené à cette gestion en 2016. La majorité sont des sols ayant atteint des plateaux de performance de traitement sous l'administration Écolosol puis demeurés en entreposage sur l'aire de traitement. L'autre cas de figure concerne des sols reçus en 2015-2016 au CTS, mais présentant des problématiques de conditionnement pour leur traitement (ex. : la présence de petits morceaux d'asphalte dans les sols).

Les sols ayant été reçus au CTS en 2016 puis dirigés vers l'enfouissement suite à leur caractérisation sont clairement indiqués dans la section **2.3**. On y trouve les contaminants présents ainsi que leur plage de concentration.

Les résultats d'analyses des sols ayant été reçus au CTS avant 2016 mais dirigés vers l'enfouissement en 2016, ont été présentés sous des rapports antérieurs. Une fiche nommée INT-CELLULE a donc été produite à la fin du **tableau 2** pour y résumer leurs résultats d'analyses dans le rapport 2016.

La cellule d'enfouissement a reçu **10 277,3** tonnes de l'extérieur du site et **2 377,28** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue à l'enfouissement en 2016 est donc de **12 654,58 tonnes**.

### 2.3 SOLS REÇUS AU CENTRE DE TRAITEMENT DE SOLS

La section 2.3 présente les informations sur les sols reçus au Centre de Traitement de Sols (CTS).

Le **Tableau 3** résume les quantités de sols reçus au CTS en 2016, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que leur plage de concentration. Seuls les résultats qui excèdent le critère B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés.

Le Centre de Traitement de Sols a reçu **43 412,12 tonnes** en 2016.

Des opérations de tamisage ont permis de valoriser **2 589,46 tonnes** de matériaux géologiques >5mm. Ces matériaux ont été utilisés pour l'aménagement de routes sur le site, ou sont conservés à cette fin.

**10 248,78 tonnes** de sols caractérisés AB ont été disposées dans l'espace de valorisation. Des notes insérées dans les fiches des contrats identifient les quantités qui ont été disposées dans l'espace de valorisation de Signaterre, selon leur provenance et les contrats. Les résultats de ces sols sont présentés dans cette section.

**39 209,11 tonnes** de sols caractérisés <C et de sols traités ont été valorisés comme matériaux de recouvrement journaliers dans un LET (Complexe Enviro Progressive). Toutes les fiches qui ne présentent pas de note de gestion en bas de page, signifient que ces sols ont été disposés au LET de Complexe Enviro Progressive, ou le seront au début 2017.

**2 377,28 tonnes** de sols ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre. Des notes insérées dans les fiches des contrats identifient les quantités qui ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre, selon leur provenance et les contrats. Les résultats de ces sols sont également présentés dans cette section.

En déduisant les sols et les matériaux géologiques sortis, le CTS comporte **11 113,73 tonnes métriques de moins** qu'en début d'année.

**6 354,66 tonnes** de sols étaient présentes au CTS au 31 décembre 2016. Ces sols demeurent en entreposage temporaire jusqu'à leur traitement ou leur disposition.

La **Section 4.0** du présent rapport est consacrée au centre de traitement. Des tableaux concernant le traitement y sont présentés.



# **Signaterre** environnement

**RAPPORT ANNUEL**

**2017**

**Présenté au  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement,  
et de la Lutte aux changements climatiques.  
Direction de Laurentides-Lanaudière**

## 2.0 SOLS REÇUS AU SITE EN 2017

En 2017, le site de Signaterre pouvait recevoir des sols contaminés selon trois lieux d'opération distincts : la cellule d'enfouissement de sols contaminés, le centre de traitement de sols contaminés, ainsi qu'un espace de valorisation de sols faiblement contaminés. Le rapport 2017 présente distinctement les informations relatives à ces trois lieux d'opération.

La section 2.1 et le tableau 1 présentent les sols reçus en valorisation.

La section 2.2 et le tableau 2 présentent les sols reçus à l'enfouissement.

La section 2.3 et le tableau 3 présentent les sols reçus au centre de traitement de sols.

### 2.1 SOLS FAIBLEMENT CONTAMINÉS REÇUS EN VALORISATION

La section **2.1** présente les informations sur les sols reçus directement en valorisation.

Le **Tableau 1** résume les quantités de sols AB reçus en valorisation en 2017, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents (>A) ainsi que les résultats les plus élevés.

Les informations sur les sols en provenance du Centre de Traitement de Sols de Signaterre (CTS) vers la valorisation ne sont pas présentées explicitement dans cette section (2.1). Dans la section **2.3**, les sols ayant été reçus au CTS puis dirigés vers la valorisation suite à leur caractérisation sont clairement indiqués. On y trouve les contaminants présents ainsi que leur plage de contamination.

L'espace de valorisation a reçu **45 670,21** tonnes de l'extérieur du site et **18 311,21** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue en 2017 est donc de **63 981,42 tonnes**.

La quantité totale reçue en valorisation depuis l'émission du CA en juin 2016 : **101 407,79 tonnes**.

## 2.2 SOLS REÇUS À L'ENFOUISSEMENT

La section 2.2 présente les informations sur les sols reçus directement à l'enfouissement.

Le **Tableau 2** résume les quantités de sols reçus à l'enfouissement en 2017, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les résultats les plus élevés par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés.

Certains sols en provenance du CTS ont été dirigés vers l'enfouissement. Deux cas de figure ont mené à cette gestion en 2017. Le premier cas de figure concerne des sols >RESC en hydrocarbures et CD en métaux. La gestion prévue de ces sols est un traitement suivi d'un enfouissement. Lorsque les hydrocarbures atteignent des valeurs sous le critère D (<RESC), ces sols sont enfouis. L'autre cas de figure concerne des sols reçus au CTS, mais présentant des problématiques de conditionnement pour leur traitement (ex. : la présence d'une quantité importante de morceaux d'asphalte dans les sols).

Les sols ayant été reçus au CTS en 2017 puis dirigés vers l'enfouissement suite à leur caractérisation ne sont pas présentés dans cette section. Les fiches détaillées de ces sols sont clairement indiquées dans la section 2.3. On y trouve les contaminants présents ainsi que les concentrations les plus élevées, par projet.

Les résultats d'analyses des sols ayant été reçus au CTS et ayant fait l'objet d'un traitement avant leur enfouissement sont indiqués à travers les fiches de *performance de traitement*, à la section 4.1.

Les fiches de projet, dont le numéro d'identification du contrat se terminent par les lettres **ED**, sont des projets pour lesquels une dérogation du MDDELCC a été émise. Il est donc normal que les résultats d'analyse de ces projets soient >RESC pour certaines substances.

La cellule d'enfouissement a reçu **111 634,04** tonnes de l'extérieur du site et **9 378,38** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue à l'enfouissement en 2017 est donc de **121 012,42 tonnes**.

### 2.3 SOLS REÇUS AU CENTRE DE TRAITEMENT DE SOLS

La section 2.3 présente les informations sur les sols reçus au Centre de Traitement de Sols (CTS).

Le **Tableau 3** résume les quantités de sols reçus au CTS en 2017, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les concentrations les plus élevées par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés.

Le Centre de Traitement de Sols a reçu **96 363,62 tonnes** en 2017.

Des opérations de tamisage ont permis de valoriser **204,86 tonnes** de matériaux géologiques >5mm. Ces matériaux ont été utilisés pour l'aménagement de routes sur le site, ou sont conservés à cette fin.

**18 311,21 tonnes** de sols caractérisés AB ont été disposées dans l'espace de valorisation. Des notes insérées dans les fiches des contrats identifient les quantités qui ont été disposées dans l'espace de valorisation de Signaterre, selon leur provenance. Les résultats de ces sols sont présentés dans cette section.

**57 713,11 tonnes** de sols caractérisés <C et de sols traités ont été valorisés comme matériaux de recouvrement journaliers dans un LET (Complexe Enviro Connection). Toutes les fiches qui ne présentent pas de note de gestion en bas de page, signifient que ces sols ont été disposés au LET de Complexe Enviro Connection, ou le seront au début 2018.

**9 378,38 tonnes** de sols ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre. Certains de ces sols ont été traités avant leur enfouissement (ex. : hydrocarbures >D et métaux CD) alors que d'autres n'ont pas requis de traitement (ex. : hydrocarbures <D et métaux CD). Certains sols ont été dirigés vers l'enfouissement pour des raisons opérationnelles du traitement (ex. : présence importante d'asphalte, matrice argileuse, etc.).

Des notes insérées dans les fiches des contrats identifient les quantités qui ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre, selon leur provenance. Les résultats de ces sols sont également présentés dans cette section.

En déduisant les sols et les matériaux géologiques sortis, le CTS comporte **10 756,06 tonnes métriques de plus** qu'en début d'année.

**17 092,72 tonnes** de sols étaient présentes au CTS au 31 décembre 2017. Ces sols demeurent en entreposage temporaire jusqu'à leur traitement ou leur disposition.

La **Section 4.0** du présent rapport est consacrée au centre de traitement. Des tableaux concernant le traitement y sont présentés.



# **SignaTerre** environnement

**RAPPORT ANNUEL**

**2018**

**Présenté au  
Ministère de l'Environnement,  
et de la Lutte contre les changements climatiques.  
Direction de Laurentides-Lanaudière**

## 2.0 SOLS REÇUS AU SITE EN 2018

En 2018, le site de Signaterre Environnement pouvait recevoir des sols contaminés selon trois lieux d'opération distincts : le lieu de valorisation de sols faiblement contaminés, la cellule d'enfouissement de sols contaminés et le centre de traitement de sols contaminés. Le rapport 2018 présente distinctement les informations relatives à ces trois lieux d'opération.

La section 2.1 présente les sols reçus en valorisation

La section 2.2 et le tableau 1 présentent les sols reçus à l'enfouissement.

La section 2.3 et le tableau 2 présentent les sols reçus au centre de traitement de sols.

### 2.1 SOLS FAIBLEMENT CONTAMINÉS REÇUS EN VALORISATION

En 2018, aucun sol de l'extérieur du site n'a été reçu dans l'espace de valorisation. Seule une petite quantité en provenance du Centre de traitement de sols (CTS) y a été valorisée. Signaterre ne projette pas d'ajouter de quantité supplémentaire à ce projet de valorisation.

Les informations sur les sols en provenance du CTS vers la valorisation ne sont pas présentées explicitement dans cette section (2.1). Dans la section 2.3, les sols ayant été reçus au CTS puis dirigés vers la valorisation suite à leur caractérisation sont clairement indiqués. On y trouve les contaminants présents ainsi que leur plage de contamination.

L'espace de valorisation a reçu **4 644,88** tonnes en provenance du CTS de Signaterre.

La quantité totale reçue en valorisation depuis l'émission du CA en juin 2016 est de **106 052,67** tonnes.

## 2.2 SOLS REÇUS À L'ENFOUISSEMENT

La section **2.2** présente les informations sur les sols reçus directement à l'enfouissement.

Le **Tableau 1** résume les quantités de sols reçus à l'enfouissement en 2018, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les résultats les plus élevés par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés, à l'exception des projets où aucun résultat n'excède ce critère.

Signaterre Environnement vise à déployer tous les efforts technologiques mis à sa disposition pour maximiser le traitement des sols reçus à son centre de traitement. Toutefois, certains sols en provenance du centre de traitement de sols (CTS) sont dirigés vers l'enfouissement. Divers cas de figure peuvent mener à cette gestion. Le premier cas de figure concerne des sols >RESC en hydrocarbures et >C en métaux. La gestion prévue de ces sols est un traitement suivi d'un enfouissement. Lorsque les hydrocarbures atteignent des valeurs sous le critère D (<RESC), ces sols sont enfouis. Un autre cas de figure concerne des sols reçus au CTS, mais présentant des problématiques de conditionnement pour leur traitement (ex. : la présence d'une quantité importante de morceaux d'asphalte dans les sols, des sols très argileux, etc.). Aussi, certains sols fortement contaminés peuvent atteindre un plateau dans la plage CD suite à plusieurs traitements. Certaines situations raisonnables peuvent ainsi mener à une gestion responsable par enfouissement.

Les sols ayant été reçus au CTS en 2018 puis dirigés vers l'enfouissement suite à leur caractérisation ne sont pas présentés dans cette section. Les fiches détaillées de ces sols sont clairement indiquées dans la section **2.2**. On y trouve les contaminants présents ainsi que les concentrations les plus élevées, par projet.

Les résultats d'analyses des sols ayant été reçus au CTS avant 2018, mais dirigés vers l'enfouissement en 2018 ont été présentés sous des rapports antérieurs. Une fiche nommée INT-CELLULE a donc été produite à la fin du **tableau 1** pour y résumer leurs résultats d'analyses dans le rapport 2018.

Les résultats d'analyses des sols ayant été reçus au CTS et ayant fait l'objet d'un traitement avant leur enfouissement sont indiqués à travers les fiches de *performance de traitement*, à la section **4.1**.

Les fiches de projet, dont le numéro d'identification se termine par les lettres **ED**, sont des projets pour lesquels une dérogation du MELCC a été émise. Il est donc normal que les résultats d'analyse de ces projets soient >RESC pour certaines substances.

La cellule d'enfouissement a reçu **70 089,68** tonnes de l'extérieur du site et **17 972,3** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue à l'enfouissement en 2018 est donc de **88 061,98 tonnes**.

## 2.3 SOLS REÇUS AU CENTRE DE TRAITEMENT DE SOLS

La section **2.3** présente les informations sur les sols reçus au Centre de Traitement de Sols (CTS).

Le **Tableau 2** résume les quantités de sols reçus au CTS en 2018, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les concentrations les plus élevées par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés, à l'exception des projets où aucun résultat n'excède ce critère.

Le Centre de Traitement de Sols a reçu **98 250,11 tonnes** en 2018.

Des opérations de tamisage ont permis de valoriser **321,91 tonnes** de matériaux géologiques >5mm. Ces matériaux ont été utilisés pour l'aménagement de routes sur le site, ou sont conservés à cette fin.

**4 644,88 tonnes** de sols traités ou caractérisés AB ont été valorisées dans l'espace de valorisation de Signaterre. Des notes insérées dans les fiches des projets identifient les quantités qui ont été disposées dans l'espace de valorisation de Signaterre, selon leur provenance. Les résultats de ces sols sont présentés dans cette section.

Le CTS de Signaterre a permis de valoriser **83 110,37 tonnes** de sols <C sur des sites externes.

**9 290,27 tonnes** de sols caractérisés AB ont été valorisées dans le cadre d'un projet de réhabilitation sur le site du 1 285 Chemin Cabane-Ronde à Mascouche, géré par Remblayage Solterra inc.

**73 820,1 tonnes** de sols caractérisés <C et de sols traités ont été valorisés comme matériaux de recouvrement journaliers dans un LET (Complexe Enviro Connection). Toutes les fiches du Tableau 2 qui ne présentent pas de note de gestion en bas de page, signifient que ces sols ont été valorisés à l'un de ces sites externes, ou le seront au début de 2019.

**17 972,3 tonnes** de sols ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre. Certains de ces sols ont été traités avant leur enfouissement (ex. : hydrocarbures >D et métaux CD) alors que d'autres n'ont pas requis de traitement, mais contenaient des métaux >C (ex. : hydrocarbures <D et métaux CD). Certains sols ont été dirigés vers l'enfouissement pour des raisons opérationnelles du traitement (ex. : présence importante d'asphalte, matrice argileuse, etc.) ou s'ils ont atteint un plateau dans la plage CD suite à plusieurs traitements.

Des notes insérées dans les fiches des projets identifient les quantités qui ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre, selon leur provenance. Les résultats de ces sols sont également présentés dans cette section.

En déduisant les sols et les matériaux géologiques sortis, le CTS comporte **8 001,96 tonnes métriques de moins** qu'en début d'année.

**9 090,76 tonnes** de sols étaient présentes au CTS au 31 décembre 2018. Ces sols demeurent en entreposage temporaire jusqu'à leur traitement ou leur disposition.

La **Section 4.0** du présent rapport est consacrée au centre de traitement. Des tableaux concernant le traitement y sont présentés.



# **Signaterre** environnement

**RAPPORT ANNUEL**

**2019**

**Présenté au  
Ministère de l'Environnement,  
et de la Lutte contre les changements climatiques.  
Direction de Laurentides-Lanaudière**

## 2.0 SOLS REÇUS AU SITE EN 2019

Le site de Signaterre Environnement peut recevoir des sols contaminés selon deux lieux d'opération distincts : la cellule d'enfouissement de sols contaminés et le centre de traitement de sols contaminés. Le rapport 2019 présente distinctement les informations relatives à ces deux lieux d'opération.

La section 2.1 et le tableau 1 présentent les sols reçus à l'enfouissement.

La section 2.2 et le tableau 2 présentent les sols reçus au centre de traitement de sols.

## 2.1 SOLS REÇUS À L'ENFOUISSEMENT

La section **2.1** présente les informations sur les sols reçus directement à l'enfouissement.

Le **Tableau 1** résume les quantités de sols reçus à l'enfouissement en 2019, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les résultats les plus élevés par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés, à l'exception des projets où aucun résultat n'excède ce critère.

Signaterre Environnement vise à déployer tous les efforts technologiques mis à sa disposition pour maximiser le traitement des sols reçus à son centre de traitement. Toutefois, certains sols en provenance du centre de traitement de sols (CTS) sont dirigés vers l'enfouissement. Divers cas de figure peuvent mener à cette gestion. Le premier cas de figure concerne des sols >RESC en hydrocarbures et >C en métaux. La gestion prévue de ces sols est un traitement suivi d'un enfouissement. Lorsque les hydrocarbures atteignent des valeurs sous le critère D (<RESC), ces sols sont enfouis. Un autre cas de figure concerne des sols reçus au CTS, mais présentant des problématiques de conditionnement pour leur traitement (ex. : la présence d'une quantité importante de morceaux d'asphalte dans les sols, des sols très argileux, etc.). Aussi, certains sols fortement contaminés peuvent atteindre un plateau dans la plage CD suite à plusieurs traitements. Certaines situations peuvent ainsi mener à une gestion responsable par enfouissement.

Les sols ayant été reçus au CTS puis dirigés vers l'enfouissement en 2019 suite à leur caractérisation ou leur traitement sont tous regroupés sous une même fiche nommée INT-CELLULE, présentée à la fin du tableau 1. Cette fiche présente la compilation des analyses de contrôles faites par Signaterre, indiquant qu'il s'agit de sols conformes à l'enfouissement. Les fiches détaillées des sols reçus au CTS sont présentées dans la section **2.2**.

Les résultats d'analyses des sols ayant été reçus au CTS et ayant fait l'objet d'un traitement avant leur enfouissement sont également indiqués à travers les fiches de *performance de traitement*, à la section **4.1**.

Les fiches de projet, dont le numéro d'identification se termine par les lettres **ED**, sont des projets pour lesquels une dérogation du MELCC a été émise. Il est donc normal que les résultats d'analyse de ces projets soient >RESC pour certaines substances.

La cellule d'enfouissement a reçu **148 863,72** tonnes de l'extérieur du site et **25 062,41** tonnes en provenance du centre de traitement de sols Signaterre (CTS).

La quantité totale reçue à l'enfouissement en 2019 est donc de **173 926,13 tonnes**.

## 2.2 SOLS REÇUS AU CENTRE DE TRAITEMENT DE SOLS

La section **2.2** présente les informations sur les sols reçus au Centre de Traitement de Sols (CTS).

Le **Tableau 2** résume les quantités de sols reçus au CTS en 2019, selon leur provenance et leur propriétaire, en précisant les contaminants présents ainsi que les concentrations les plus élevées par projet. Seuls les résultats qui excèdent le critère C de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains* sont présentés, à l'exception des projets où aucun résultat n'excède ce critère.

Le Centre de Traitement de Sols a reçu **136 455,66 tonnes** en 2019.

Aucune opération de tamisage n'a été effectuée en 2019.

Le CTS de Signaterre a permis de valoriser **95 923,78 tonnes** de sols <C sur des sites externes.

**9 476,06 tonnes** de sols caractérisés AB ont été valorisées dans le cadre d'un projet de réhabilitation sur le site du 1 285 Chemin Cabane-Ronde à Mascouche, géré par Remblayage Solterra inc.

**86 447,72 tonnes** de sols caractérisés <C et de sols traités ont été valorisés comme matériaux de recouvrement journaliers dans un LET (Complexe Enviro Connection). Toutes les fiches du Tableau 2 qui ne présentent pas de note de gestion en bas de page, signifient que ces sols ont été valorisés à l'un de ces sites externes, ou le seront au début de 2020.

**25 062,41 tonnes** de sols ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre. Certains de ces sols ont été traités avant leur enfouissement (ex. : hydrocarbures >D et métaux CD) alors que d'autres n'ont pas requis de traitement, mais contenaient des métaux >C (ex. : hydrocarbures <D et métaux CD). Certains sols ont été dirigés vers l'enfouissement pour des raisons opérationnelles du traitement (ex. : présence importante d'asphalte, matrice argileuse, etc.) ou s'ils ont atteint un plateau dans la plage CD suite à plusieurs traitements.

**13 422,68 tonnes** de sols BC et CD ont été disposés au lieu d'Horizon Environnement afin de combler les besoins de fermeture de ce lieu (fermeture au 28 février 2020). Ces sols sont identifiés par des notes en bas de page.

Des notes insérées dans les fiches des projets identifient les quantités qui ont été disposées dans la cellule d'enfouissement de Signaterre, selon leur provenance. Les résultats de ces sols sont également présentés dans cette section.

En déduisant les sols et les matériaux géologiques sortis, le CTS comporte **2 046,79 tonnes métriques de plus** qu'en début d'année.

**11 137,55 tonnes** de sols étaient présentes au CTS au 31 décembre 2019. Ces sols demeurent en entreposage temporaire jusqu'à leur traitement ou leur disposition.

La **Section 4.0** du présent rapport est consacrée au centre de traitement. Des tableaux concernant le traitement y sont présentés.